

RAPPORT D'ACTIVITE 2025



Association Nationale
des Chasseurs de
Grand Gibier

Sommaire

Avant-propos.....	3
Les temps forts	5
Journées nationales de l'ANCGG : 75 ans !	5
Réunions régionales	7
Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Mantes-la-Jolie	8
Salon du Game Fair de Lamotte-Beuvron	9
Exposition photographique « Les têtes bizarres du cerf ».....	11
Développement des formations.....	12
Chasse individuelle du chevreuil, du cerf et du sanglier	12
Catalogue des formations	13
Promotion d'une gestion raisonnée et durable	14
Une action continue sur l'équilibre forêt-gibier	14
Activités des départements	18
Brevet Grand Gibier	18
Perfectionnement au tir	21
Publications	23
Guide technique de l'ANCGG - Sauvetage des faons de chevreuils à l'aide de drones thermiques	23
Revue Grande Faune - Index 2025	25
Annexes	28
Conseil d'administration au 1 ^{er} mai 2026	28
Charte des chasseurs de grand gibier	29

Crédits photographiques :

- *Matthieu Cousty : 1, 8, 9, 10, 14*
- *Stéphan Levoye : 3, 6*
- *ADCGG62 : 19*
- *ADCGG80 : 22 haut*
- *ANCGG : 22 bas*

Avant-propos



*Dr Matthieu Cousty
Président de l'ANCGG*

Nous avons célébré en 2025 le 75e anniversaire de notre association au prestigieux Domaine national de Chambord. Nous continuons de porter « l'esprit Sommer » au travers de nos réflexions sur la gestion raisonnée des espèces, le respect de l'animal et l'approche naturaliste. Ces valeurs sont indispensables pour préparer la chasse de demain dans un contexte sociétal parfois agité.

Notre rapport d'activité témoigne de nos nombreuses actions en faveur de la gestion de la grande faune, de la préservation des milieux et de la formation des chasseurs.

Nos différentes formations se portent bien et continuent à s'étoffer. Cette année, le Brevet Grand Gibier a rassemblé 963 candidats, incluant 11 % de femmes, dans 62 départements. Pour cette promotion « Jean-Yves Quéau » supervisée par Fabrice Cathelain, le taux de réussite de 73 % reste excellent. Ce taux est stable depuis plusieurs années montrant que l'examen n'est pas donné mais que la majorité des candidats le décroche. Il reflète la qualité pédagogique de nos outils

d'apprentissage, manuel de révision, vidéos, quiz, sans oublier la qualité de l'enseignement dispensé par les associations départementales.

Les activités de perfectionnement au tir se multiplient dans les départements avec le soutien de Philippe Harang et de Vincent Vouzelaud. Les trois formations développées abordent les différents aspects du tir du grand gibier : Perfectionnement au tir à l'arme rayée sur cible fixe à courte distance (25 m) avec enseignement des principes fondamentaux, perfectionnement au tir d'approche et d'affût à l'arme rayée sur cible fixe à moyenne distance (100 m et 200 m), perfectionnement au tir de battue à l'arme rayée sur cible mobile. Les principes de la sécurité et les exercices sur les manipulations des armes gardent une place prédominante au sein de ces formations. En créant une « culture du tir », nous montrons qu'utiliser son arme de manière responsable et sécuritaire contribue à améliorer l'acceptation de la chasse et du chasseur. Ces formations sont dispensées dans les départements par des référents formés. Ce principe de transmission des connaissances est essentiel pour une diffusion efficace sur le terrain.

Une formation sur la chasse individuelle du chevreuil, du cerf et du sanglier a vu le jour en 2025 et a fait naître une passion pour certains participants.

Avec les efforts de Jacky Pallu, les travaux se poursuivent sur l'équilibre forêt-gibier toujours avec l'objectif d'aboutir à un dialogue serein et constructif entre

chasseurs et forestiers. Les différentes fiches d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier utilisés par l'ANCGG et le CNPF depuis plus de 10 ans permettent d'établir un constat partagé entre les différents acteurs afin d'aboutir à une évaluation chiffrée donc objective et indiscutable.

Mais une fois que le constat partagé est réalisé, il convient de mettre en place des actions concertées pour trouver une issue. En 2025, plusieurs outils de terrain ont été expérimentés. Pour la méthode curative, une nouvelle fiche de diagnostic des causes de déséquilibre forêt-gibier permet d'identifier les origines souvent multiples et variées et de proposer plusieurs actions à mener pour restaurer l'équilibre. Pour la méthode préventive, afin d'éviter les risques en amont d'un futur chantier, une fiche d'anticipation du renouvellement forestier a été développée.

Sur le terrain, entre novembre 2023 et janvier 2026, le CNPF et l'ANCGG ont mis en place 17 sites pilotes Brossier-Pallu. Ces territoires engagés permettent la promotion de la démarche par l'exemple au plus près des acteurs. Deux stages ont été proposés pour la création d'un réseau sur l'équilibre forêt-gibier avec des responsables de pôles régionaux et des animateurs-médiateurs. L'accent est aussi mis sur les formations complémentaires visant à renforcer la compréhension des problématiques forestières et cynégétiques et les compétences des différents acteurs : sensibiliser les chasseurs à la forêt est aussi important que sensibiliser les forestiers à la chasse.

Notre revue Grande Faune reste une revue de référence sur la chasse et la gestion du grand gibier grâce aux contributions de passionnés bénévoles et compétents. Qu'ils en soient remerciés. Ces parutions de grande qualité sont possibles grâce à l'énorme travail de son rédacteur en chef Guy Bonnet, épaulé par le directeur de publication, Gérard Bedarida.

En partenariat avec les Editions Larivière, une grande exposition sur le stand des « Rendez-vous du grand gibier » du Game Fair était consacrée aux têtes bizarres du cerf. Sous la supervision de Jean-Philippe Chavane, Guy Bonnet, Dominique Menjot et Vincent Lazime, 125 trophées étaient exposés, classés selon l'origine de l'anomalie (traumatique, génétique, hormonale, ravalement...) quand elle pouvait être déterminée. Cette diversité de formes extraordinaires, accompagnée d'une exposition photographique de cerfs vivants, a attiré une foule considérable pendant trois jours.

Dans nos activités, je remercie également Jacky Martin, vice-président, Didier Leblanc, secrétaire général, Christian Viktor, trésorier, Alain Hespel, secrétaire administratif, et Manuel Mauguin pour sa veille réglementaire.

Notre engagement reste intact pour maintenir une chasse loisir à la fois durable, responsable et sécuritaire. Nos travaux illustrent la force des associations spécialisées, incontournables dans le tissu cynégétique français.

Matthieu Cousty.

Les temps forts

Journées nationales de l'ANCGG : 75 ans !

Les Journées nationales de l'ANCGG se sont tenues au Domaine national de Chambord puis au domaine de la Grande Garenne, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) du 22 au 24 mai 2025.

Environ 200 participants étaient présents à l'occasion de cet anniversaire. Le cadre exceptionnel du Château de Chambord, rappelant le lien entre l'histoire, la chasse, la nature et la culture, a contribué au succès de ces journées. Les nombreux échanges et débats ont été très appréciés par les participants.

A la suite de la traditionnelle réunion des associations départementales, un débat sur l'histoire et l'avenir de l'ANCGG était animé par Guy Bonnet. Les trois présidents, Alain François, Gérard Bedarida et Matthieu Cousty, ont ainsi pris la parole pour démontrer comment l'ANCGG a su maintenir une vision clairvoyante sur les différents enjeux auxquelles la chasse a été confrontée durant les dernières décennies.

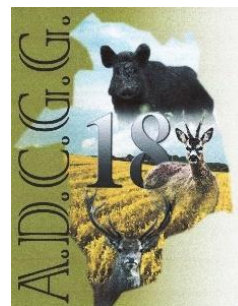
La matinée du samedi 24 mai était consacrée aux conférences :

- La chasse à Chambord, par Nicolas Croce ;
 - La gestion du cerf dans le massif de St Hubert, par Paul-Emmanuel de Becker Rémy ;
 - Valorisation de la venaison : bilan des dernières années, perspectives pour l'avenir, par Jean-Christophe Chastang.
- L'assemblée générale de l'Association française de mensuration des trophées (AFMT) s'est tenue l'après-midi. Les accompagnants ont pu profiter de leurs côtés d'une visite du château de Chambord puis du parc.

L'ANCGG remercie pour leur soutien :

- le Domaine national de Chambord,
- la Fondation François Sommer,
- l'Association départementale des chasseurs de grand gibier du Loir-et-Cher,
- l'Association départementale des chasseurs de grand gibier du Cher.

FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER 





Réunions régionales

L'ANCGG organise chaque année des réunions régionales pour maintenir les liens avec ses associations départementales.

Ces réunions ont pour objectif de partager et d'échanger sur un thème commun à l'échelle nationale en tenant compte des spécificités départementales et des enjeux locaux.

Les réunions s'orientent autour de deux temps :

- un débat sur un sujet national choisi permettant de recueillir les opinions,

- le partage des informations nationales.

Cette année, le débat portait sur la diminution du nombre de chasseurs de grand gibier, l'identification des causes principales et les pistes à explorer pour essayer d'endiguer cette tendance qui n'est pas sans conséquence sur l'avenir de la chasse.



Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Mantes-la-Jolie

L'ANCGG et l'AFMT étaient présentes au salon de la Chasse et de la Faune Sauvage de Mantes du 28 au 31 mars 2025.

L'ANCGG a présenté toutes ses activités aux nombreux passionnés. Les échanges avec les adhérents ont été appréciés. Les visiteurs ont participé à un jeu-concours avec à la clé des livres « Le Grand Gibier »

et des abonnements à la revue « Grande Faune ».

L'AFMT a organisé une commission nationale pour homologuer des trophées remarquables et a réalisé de nombreuses cotations durant ces journées.



Salon du Game Fair de Lamotte-Beuvron

L'ANCGG et l'AFMT étaient présentes au Game Fair de Lamotte-Beuvron du 13 au 15 juin 2025 sur le stand « Les rendez-vous du grand gibier ».

La quatrième édition de ces rendez-vous organisés par l'ANCGG et l'AFMT en partenariat avec Connaissance de la chasse et les Editions Larivière, était consacrée aux têtes bizarres du cerf. 125 trophées étaient exposés, classés selon l'origine de l'anomalie (traumatique, génétique, hormonale, ravalement...) quand elle pouvait être déterminée.

Une diversité de formes extraordinaires accompagnée d'une exposition photographique de cerfs vivants a attiré une foule considérable pendant trois jours.

L'espace de cotation de l'AFMT a lui aussi connu une grande animation tout au long

du week-end. Un grand bravo à Jean-Philippe Chavane et à toute l'équipe de bénévoles qui participent à la mise en place et au démontage du stand, et, bien sûr, nos plus sincères remerciements à ceux qui ont fourni les trophées, notamment à Gérard Monot, veneur bien connu, passionné par le cerf.

Les nemrods ont testé leurs connaissances à l'occasion du Quiz ANCGG dont les questions portaient sur la ramure du cerf. Des abonnements à la revue Grande Faune et des livres « Le grand gibier » étaient à gagner.





Exposition photographique « Les têtes bizarres du cerf »

Cette exposition met en exergue différentes curiosités occasionnellement rencontrées et plus rarement

photographiées. Quand elles existent, des explications pédagogiques sur ces anomalies sont avancées.



L'ensemble des expositions photographiques réalisées par l'ANCGG est mis à disposition des associations départementales sur demande. Elles sont ainsi utilisées dans le cadre des manifestations cynégétiques et naturalistes dans les départements :

- Chevreuil
- Sanglier
- Cerf
- Vieux Cerfs
- Modes de chasse
- François Sommer
- Têtes bizarres du cerf

Développement des formations

Chasse individuelle du chevreuil, du cerf et du sanglier

Cette formation, développée par l'ANCGG, peut être proposée au sein des associations départementales. L'objectif est de faire découvrir aux participants les principales notions de chasse individuelle.

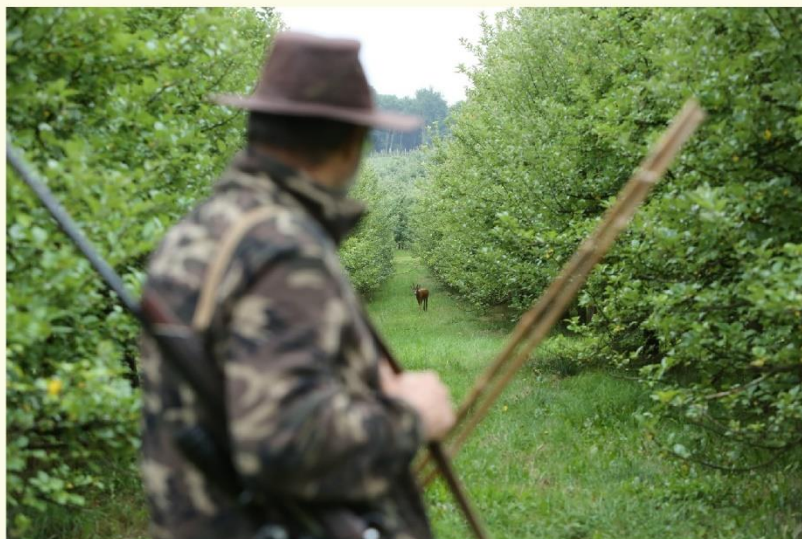
Le programme aborde les principales notions sur la réglementation, les techniques de chasse, les espèces, l'équipement, la sécurité, le tir et l'éviscération pour la chasse individuelle des espèces de plaine ainsi que

l'utilisation des différentes cannes de pirsch. Elle est proposée par les spécialistes des associations départementales et par les référents départementaux ayant suivi un stage de formateur « Perfectionnement au tir » organisé par l'ANCGG.

Cette formation n'est pas proposée par les associations départementales quand elle est dispensée par la Fédération départementale des chasseurs dans le même département.



Chasse individuelle du chevreuil, du cerf et du sanglier



Version mai 2025

Catalogue des formations

L'ANCGG propose des formations innovantes à l'attention des chasseurs et des organisateurs de chasse. Elles reposent sur le volontariat et restent complémentaires aux différentes formations obligatoires. Elles sont accessibles à toute personne désireuse d'enrichir ses connaissances. La convivialité est souvent au rendez-vous car la motivation partagée des participants permet de rencontrer d'autres passionnés et d'échanger sur leur loisir commun.

L'ANCGG s'appuie sur le solide réseau constitué par les associations départementales affiliées pour multiplier toutes ses activités à l'échelle locale. Les animateurs départementaux peuvent ainsi dispenser toutes les formations aux adhérents, au plus près du terrain. Pour garantir la qualité des formations et les compétences des formateurs, l'ANCGG organise des formations dédiées pour ces animateurs. Au travers des démonstrations théoriques et pratiques approfondies, les futurs animateurs peuvent ainsi disposer toutes les capacités pédagogiques pour garantir une bonne formation des adhérents. L'ensemble de ces formations est présenté dans un catalogue complet.

Brevet Grand Gibier

Perfectionnement au tir

- Perfectionnement au tir à l'arme rayée sur cible fixe à courte distance (25 m) avec enseignement des principes fondamentaux
- Perfectionnement au tir d'approche et d'affût à l'arme rayée sur cible fixe à moyenne distance (100 m et 200 m)

- Perfectionnement au tir de battue à l'arme rayée sur cible mobile
- Formation d'animateur départemental
- Qualification pour le module « Perfectionnement au tir de battue à l'arme rayée sur cible mobile »

Techniques de chasse

- Chasse individuelle du chevreuil, du cerf et du sanglier

Equilibre forêt-gibier

- Information sur l'équilibre forêt-gibier
- Formation d'animateur-médiateur sur l'équilibre forêt-gibier
- Formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier et des gestionnaires cynégétiques de territoire à la gestion forestière avec la prise en compte de la grande faune
- Formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier et des gestionnaires forestiers à la gestion cynégétique avec la prise en compte du renouvellement forestier



Promotion d'une gestion raisonnée et durable

Une action continue sur l'équilibre forêt-gibier

Le CNPF et l'ANCGG ont développé la démarche Brossier-Pallu pour restaurer et maintenir l'équilibre forêt-gibier. Elle repose sur le dialogue apaisé, serein et constructif entre les deux principales parties impliquées : les chasseurs et les forestiers. Elle les réunit pour qu'ils trouvent ensemble des solutions aux éventuels problèmes décelés. Elle permet d'établir un constat partagé et de mettre en place des actions concertées.

La démarche Brossier-Pallu repose sur deux méthodes :

- une méthode curative pour restaurer l'équilibre forêt-gibier à court terme sur

- une ou des parcelles à enjeux ayant fait l'objet d'une alerte,

- une méthode préventive pour maintenir l'équilibre forêt-gibier sur le long terme et garantir le renouvellement forestier sur l'unité de gestion et/ou de population et sur ses différents territoires.

En cas de suspicion d'un déséquilibre forêt-gibier ou par sécurité, il est préférable de commencer par appliquer la méthode curative. Les fiches d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier développées ont rendu abordables des concepts, qui à la base compliqués, sont devenus accessibles.



Développer des outils de terrain

Pour la méthode curative, une nouvelle fiche de diagnostic des causes de déséquilibre forêt-gibier est expérimentée depuis 2025. Les causes sont multiples et variées et portent dans la majorité des cas à la fois sur l'organisation de la chasse sur le territoire, sur le rôle des instances cynégétiques et administratives dans la gestion de la grande faune sauvage sur les unités de gestion et de population, et

sur la gestion forestière et les travaux forestiers sur la forêt, le massif, et sur le territoire ou la propriété principalement. La fiche permet aussi de proposer plusieurs actions pour restaurer l'équilibre en proposant des solutions pouvant être adoptées.

Pour la méthode préventive, afin d'anticiper les risques en amont d'un futur renouvellement forestier, une fiche d'anticipation du renouvellement forestier est utilisée depuis 2025.

Le constat partagé : une technique validée et approuvée !

L'ANCGG et le CNPF ont développé plusieurs fiches afin de réaliser un constat partagé entre forestiers et chasseurs :

- fiche d'inventaire simplifié des signes avant-coureurs de la dégradation de la capacité d'accueil ;
- fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière mono-spécifique ;
- fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en plantation forestière mélangée ;
- fiche d'inventaire simplifié de dégâts du grand gibier sur une parcelle en régénération naturelle ou un semis artificiel avec des cloisonnements sylvicoles ;
- fiche d'inventaire simplifié mesurant la pression (dégâts) occasionnée par le grand gibier sur une parcelle gérée en irrégulier ou jardinée dont la sylviculture mélangée à couvert continu.

Les inventaires simplifiés permettant de réaliser un constat chiffré. Si le taux de dégâts est inférieur à 15 %, aucune démarche supplémentaire ne sera entreprise et la parcelle devra être suivie les années suivantes. S'il dépasse 15 %, un audit sera réalisé pour rechercher les causes et identifier les solutions les plus judicieuses pour redresser la situation.

Mettre en place des sites pilotes à vocation pédagogique et expérimentale

Entre novembre 2023 et janvier 2026, le CNPF et l'ANCGG ont mis en place 17 sites pilotes Brossier-Pallu. Ces territoires engagés permettront la promotion de la démarche par l'exemple au plus près des acteurs. Ils permettent de :

- mettre en œuvre la démarche Brossier-Pallu sur une propriété ou des regroupements de territoires avec des zones à enjeux ;
- responsabiliser les acteurs locaux pour qu'ils deviennent des partenaires sur le long terme ;
- accueillir des chasseurs, des forestiers, leurs partenaires et servir de support de formation ;
- créer des territoires d'expérimentation et d'innovation de techniques forestières et cynégétiques ;
- contribuer à l'adaptation de cette démarche en fonction des différents contextes rencontrés en communiquant sur les retours d'expérience.

La multiplication et la labellisation des sites pilotes Brossier-Pallu de l'ordre de 2 à 3 par département permettraient de créer une dynamique locale positive.

Construire un réseau d'animateurs

La vulgarisation de l'équilibre forêt-gibier avec la démarche Brossier-Pallu, l'accompagnement de propriétaires forestiers ou d'acteurs cynégétiques pour des interventions à l'échelle de la parcelle, de la propriété, de l'unité de gestion ou de population et la mise en place et le suivi de sites pilote à vocation pédagogique et expérimentale est

possible grâce au déploiement et à l'animation d'un réseau d'animateurs-médiateurs. Ils sont issus du CNPF, de l'ONF, de l'ANCGG, des FDC et d'autres organismes.

Depuis 2021, le CNPF et l'ANCGG ont organisé deux stages pour la création d'un réseau sur l'équilibre forêt-gibier avec des responsables de pôles régionaux et des animateurs-médiateurs. A moyen terme, la mise en place d'une « cellule d'action » à l'échelle départementale d'animateurs-médiateurs regroupant des acteurs forestiers et cynégétiques permettrait la résolution de situations de déséquilibre à l'échelle locale.

Renforcer la formation des différents acteurs

Le CNPF et l'ANCGG ont mis en place depuis 2015 deux programmes de formations générales sur l'équilibre-forêt gibier destinés aux membres des associations de chasse spécialisées du grand gibier, aux techniciens cynégétiques et élus des fédérations de chasseurs, aux gestionnaires des forêts publiques ou privées (expert forestiers, gestionnaires forestiers professionnels, techniciens indépendants...), aux propriétaires forestiers, aux personnels de l'État en charge de la forêt, de la biodiversité ou de la chasse, aux responsables de territoire de chasse et à leurs chasseurs :

- une information sur l'équilibre forêt-gibier proposée sur une journée afin de sensibiliser à l'enjeu de l'équilibre forêt-gibier ;
- une formation d'animateur-médiateur sur l'équilibre forêt-gibier sur deux jours

afin de former des acteurs capables d'appliquer la démarche.

Par ailleurs, le CNPF et l'ANCGG expérimentent depuis 2025 deux programmes de formations complémentaires visant à renforcer la compréhension des problématiques forestières et cynégétiques et les compétences des différents acteurs :

- une formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-

- gibier et des gestionnaires cynégétiques de territoire, aux forestiers ainsi qu'à différentes personnes à la gestion forestière avec la prise en compte de la grande faune, proposée sur une journée ;
- une formation et initiation des animateurs-médiateurs équilibre forêt-gibier, des gestionnaires forestiers ainsi qu'à différentes personnes à la gestion cynégétique avec la prise en compte du renouvellement forestier, proposée sur une journée.



Activités des départements

Brevet Grand Gibier

La session 2025 a été très suivie avec 62 sessions (65 en 2024) et 963 candidats (1 059 en 2024). Le pourcentage de réussite global était de 73 %, (73,8 % en 2024). Les départements ayant tenu les plus grandes promotions sont le Pas-de-Calais (49), Paris HSV (30) et l'Ain (24). Ces dernières années, une mise à jour substantielle des outils de formations a été réalisée (modules, examens, quiz de révision, manuel de révision). Les modules enregistrés YouTube développés pendant les restrictions sanitaires sont également devenus un outil majeur dans la phase d'apprentissage.

Les résultats complets de la session sont les suivants :

Carabine : 734 (807 en 2024)

- Or : 421 (57,3 %)
- Argent : 104 (14,1 %)

Arc : 155 (169 en 2024)

- Or : 104 (67,1 %)
- Argent : 10 (6,4 %)

Vénerie : 70 (83 en 2024)

- Or : 62 (88,5 %)
- Argent : 2 (2,8 %)

Total :

- **Candidats : 963**
- **Diplômés : 703 (73 %)**





L'Association départementale des chasseurs de grand gibier du Pas-De-Calais a enregistré pour la quatrième année consécutive le plus grand nombre de candidats avec en moyenne 51 candidats par an (dont 8 lycéens...) et 5 centres de formation répartis géographiquement.

Brevet Grand Gibier
Epreuve pratique vénerie

La Saint-Hubert

Ô Saint-Hubert ! Ô patron de la chasse,
 Toi qu'exaltait la fanfare au galop !
 En poursuivant l'animal à la trace,
 Tu le forçais sous l'élan des chevaux.

Nous les derniers descendants de ta race,
 Arrache-nous aux plaisirs avilis,
 Emplis nos cours de jeunesse et d'audace,
 Dans la forêt fais-nous chasseurs hardis.

Quand tu viendras la chasse terminée,
 Pour appeler notre nom à son tour,
 Epargne-nous les tristes mélodées,
 Tu sonneras pour nous le retour.

La Saint Hubert

ANCGG
 425 abonnés

S'abonner

2 0 Partager Enregistrer Télécharger

Pour aider les candidats, les paroles des fanfares de l'épreuve pratique vénerie ont été mise en ligne sur la chaîne YouTube de l'ANCGG. Elles sont accompagnées des liens vers les fanfares chantées et en chant usuel des sonneurs grâce à la contribution de Guyaume Vollet.

PROMOTION JEAN-YVES QUEAU

Depuis 2009, le Conseil d'Administration de l'Association nationale des chasseurs de grand gibier désigne un parrain pour chaque promotion du Brevet Grand Gibier. L'année 2025 a été celle de :

« Jean-Yves QUEAU »

Jean-Yves Quéau nous a quitté en septembre 2024 à l'âge de 77 ans.

En 1976, à l'occasion d'une chasse à la palombe dans les Pyrénées, il découvre pour la première fois un isard sur les crêtes. Ce sera le début d'une longue et belle histoire de chasse au grand gibier et dans les massifs montagneux.

Auteur du livre « Trophées des sommets », il relate avec passion et authenticité ses 40 ans de chasse en montagne dans l'hémisphère nord à la recherche des chèvres et des mouflons.

Breveté grand gibier en 2009, il sera président de l'ADCGG du Finistère de 2011 à 2015. Puis il continuera son activité au sein de l'association en tant qu'administrateur, cotateur AFMT et formateur au Brevet Grand Gibier.

D'une grande gentillesse et toujours à l'écoute des autres, il aimait, humblement, partager ses expériences cynégétiques.

Avec l'aide d'André Jacques Hettier de Boislabert, il a obtenu les premières autorisations de tir d'été du chevreuil dans le Finistère dont il fut le premier chasseur finistérien à les réaliser.

Son engagement et sa détermination pour la chasse et pour le grand gibier ont été reconnus des instances cynégétiques fédérales et nationales.

Jean-Yves Quéau demeurera une référence de la chasse pour tous ceux qui l'ont connu.

Perfectionnement au tir

La formation des animateurs départementaux s'est poursuivie en 2025. Les objectifs pédagogiques restent identiques pour former ces personnes qui dispenseront ensuite dans les départements cette démarche dont la finalité est la suivante : être sûr, être habile, être adroit.

Les éléments pédagogiques abordés au cours de ces stages portent les principes fondamentaux de la sécurité et de l'efficacité au tir :

- manipulation de l'arme en toute sécurité ;
- instruction des fondamentaux du tir sur cible fixe à courte distance et moyenne distance ;
- méthodes de réglage des optiques et instruction du tir sur cible fixe à moyenne distance (100 à 200 m) ;
- instruction des fondamentaux du tir sur cible mobile à courte distance ;
- maîtrise et pratique de la méthode d'enseignement pédagogique de perfectionnement au tir.

Stages de formation « animateur départemental »

Ce stage inclue maintenant le nouveau module « Perfectionnement au tir de

battue à l'arme rayée sur cible mobile » mis en place en 2023. Il se déroule maintenant sur une durée de 2,5 jours pour aborder l'ensemble des points évoqués précédemment.

Deux stages de formation ont eu lieu les 19, 20, 21 juin 2025 à La Canourgue (48) avec 6 participants et La Chaussée St Victor (41) avec 9 participants.

Stages de mise à niveau « Perfectionnement au tir de battue à l'arme rayée sur cible mobile »

Ce stage est destiné aux animateurs départementaux qui n'avait pas suivi ce module avant 2023. Le programme de ce stage repose sur la reprise des fondamentaux en matière de sécurité et le rappel des 5 fondamentaux du tir avec une application à la cible mobile.

Un stage a été organisé le 21 juin 2025 à La Canourgue (3 participants).



Publications

Guide technique de l'ANCGG - Sauvetage des faons de chevreuils à l'aide de drones thermiques

Ce guide technique présente les obligations réglementaires et les principes d'utilisation des drones équipés de caméras thermiques dans le cadre du sauvetage des faons de chevreuil lors des fauches printanières. Il s'adresse aux télépilotes qui organisent des opérations avant l'arrivée des engins agricoles sur une parcelle de fauche. Il sera également utile à tous les accompagnateurs qui, sans piloter, contribuent au bon déroulement de ces opérations.

Il présente les principaux aspects réglementaires et pratiques pour mettre en place ces interventions :

- objectifs des opérations de sauvetage : protection de la biodiversité, maintien de la qualité sanitaire de la production agricole, collaboration entre agriculteurs et chasseurs ;
- utilisation des drones dans le cadre de la réglementation aérienne : présentation des différentes obligations d'enregistrement à respecter ;

- préparation des opérations de sauvetage : obtention du titre de télépilote, enregistrement du drone, préparation du matériel et anticipation des conditions de terrain ;

- mise en œuvre des opérations de sauvetage : réalisation du survol, mise en sécurité du faon.

Ce guide est le fruit de plusieurs années de test et d'expérimentation qui méritent d'être partagées auprès de tous les acteurs qui souhaitent entreprendre cette démarche.

Ce projet est lauréat du prix ANCGG 2025 qui récompense les associations départementales ayant mené des actions mettant en avant une chasse durable et une gestion raisonnée du grand gibier. L'ANCGG adresse ses plus vives félicitations à l'Association départementale des chasseurs de grand gibier de la Mayenne et aux adhérents qui ont participé à ces opérations.



GUIDE TECHNIQUE DE L'ANCGG

Sauvetage des faons de chevreuil
à l'aide de drones thermiques



ASSOCIATION NATIONALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER

www.ancgg.org

Le guide technique est disponible sur la boutique de l'ANCGG.

Revue Grande Faune - Index 2025

Editée par l'ANCGG avec 4 numéros par an, Grande Faune est une revue de référence sur la chasse et la gestion du grand gibier.

ACTUALITES

- 75e anniversaire de l'ANCGG
- Démarche Brossier-Pallu, regrettable instrumentalisation
- Evolution des tableaux de chasse, principaux enseignements
- Le loup en France. Evolution et perspectives
- Etat ONF - Rapport sur le contrat d'objectifs
- Arrêté sur la loi Engrillagement
- Prélèvements des ongulés sauvages 2024-2025
- Cession caritative de venaison
- 75 ans pour l'ANCGG
- Assemblée générale de l'ANCGG et de l'AFMT
- Game Fair 2025 : Les rendez-vous du grand gibier
- Accidents de chasse 2024-2025
- Transport des armes et optiques
- Annulation du tir du sanglier autour des parcelles agricoles
- Avancement de l'ouverture de la chasse du cerf élaphe
- Les caméras de canon sont-elles utiles ?
- La découpe en 6 morceaux de la venaison
- Adjudications 2025 en forêt domaniale

GESTION

- Faire face à l'installation des sangliers en plaine
- Le chamois à trois ans
- Objectifs sylvicoles et pratique de la chasse en forêt domaniale
- Financement des dégâts et avenir de la chasse

- Yvelines - Battues concertées
- Comptage par drones des grands cervidés
- L'effet cohorte chez le chevreuil

HISTOIRES NATURELLES

- Quand le roi est nu ! Le cerf moine
- Noirs cervidés
- La raton laveur, « un bandit masqué »
- Le cerf élaphe de l'Europe de l'Est : taxinomie et répartition
- Alaska et faune sauvage
- Le lynx boréal : perspectives à long terme
- Chamois : en plaine également

CONNAISSANCE DE LA FORET

- Des intérêts multiples. Planter dans le recru
- Le bouleau, une essence universelle
- Tous concernés... Halte aux feux !
- Déchiffrer les écritures mystérieuses de la forêt

CHIENS

- Le Basset Fauve de Bretagne

VENAISON

- Goût et saveur de la venaison
- Cession de venaison : obligations réglementaires

REGLEMENTATION

- Association de chasse, société de chasse, ACCA : quelles différences ?
- Quelles conditions pour devenir membre d'une ACCA ?
- Une affaire de braconnage hors normes

- Recherche au sang et acte de chasse
- Statut des auxiliaires de chasse
- Couteaux : le point sur la nouvelle réglementation

ARMEMENT ET BALISTIQUE

- Une plus que centenaire bien portant, la cartouche de 9,3 x 62
- Douille coincée dans la chambre
- Vibrations et précisions

PATHOLOGIES

- Des signes inquiétants. Mortalité du chevreuil
- Infection périphérique des pivots chez le brocard
- Le suivi sanitaire à l'aide d'échantillons biologiques

- Les échinococcoses et les risques pour l'homme
- Bilan du réseau SAGIR sur l'année 2024

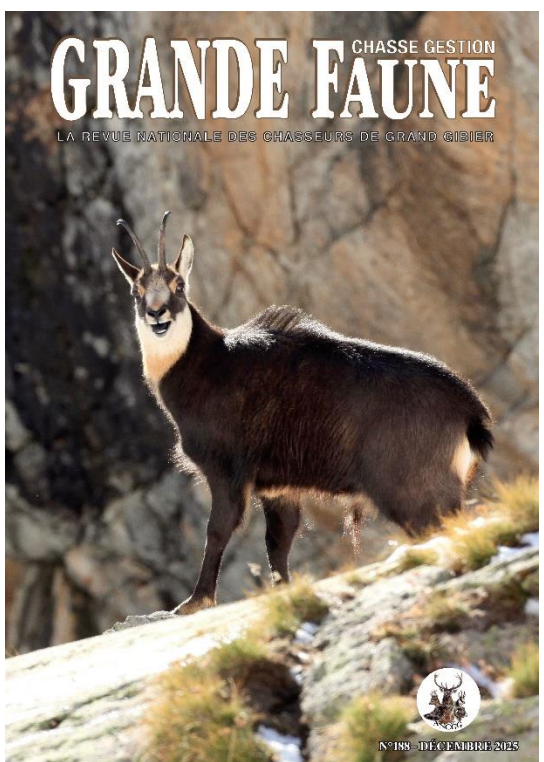
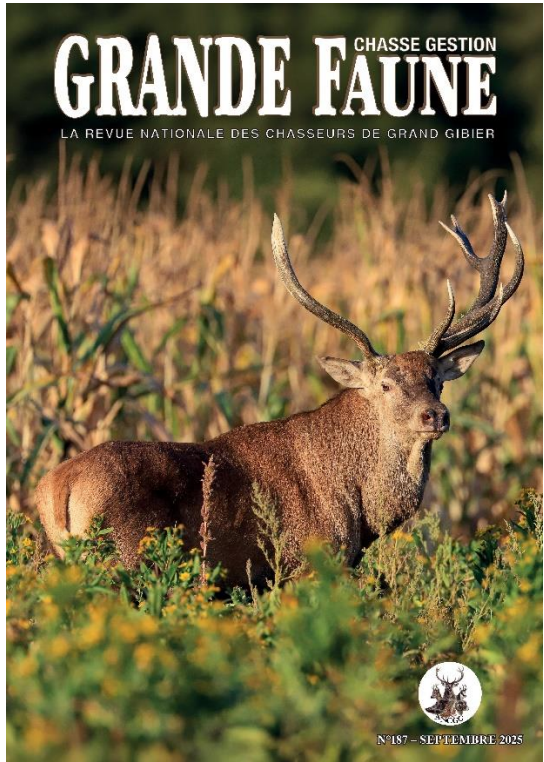
ARRET SUR IMAGES

- Les marquages du chevreuil
- Cohabitations
- Vous avez dit bizarre ?
- Sangliers of course

CULTURE

- Le miracle de la conversion. Saint Hubert Patron des chasseurs
- Jean Maillard, le céramiste oublié
- A propos d'un trophée (pré)historique
- Patrick Allain : le bronze animalier humoristique
- Le Babiroussa : un suidé exotique

La revue possède également des rubriques sur les informations départementales et internationales, sur les trophées remarquables et sur les derniers ouvrages parus.



Annexes

Conseil d'administration au 1^{er} mai 2026

Le conseil d'administration de l'Association nationale des chasseurs de grand gibier est composé de 15 membres. Il est présidé par le Dr Matthieu Cousty depuis le 4 juillet 2023.

Matthieu COUSTY

Président

m.cousty@ancgg.org

Jacky MARTIN

Vice-président

j.martin@ancgg.org

Didier LEBLANC

Secrétaire général

d.leblanc@ancgg.org

Christian VIKOR

Trésorier

christian.vikor@gmail.com

Fabrice CATHELAIN

Brevet Grand Gibier

fabrice-cathelain@live.fr

Jean-Philippe CHAVANE DE DALMASSY

Responsable du pôle Trophées

jpchavane@aol.com

Jean-Charles CLERMONTÉ

Trésorier adjoint

jcclermonte@gmail.com

Président d'honneur :

Gérard BEDARIDA, g.bedarida@ancgg.org

Administrateurs honoraires :

Guy BONNET, *Coordination de la revue Grande Faune*, elaphus2@orange.fr

Bernard FIEVET, fievet.bernard10@gmail.com

Philippe HARANG

Perfectionnement au tir

philou.harang@gmail.com

Alain HESPEL

Secrétaire administratif

alainhеспel@gmail.com

Vincent LAZIME

Organisation des salons et des Journées Nationales

vincent.lazime@orange.fr

Manuel MAUGUIN

Gestion, réglementation

cervuselaphus03@gmail.com

Dominique MENJOZ

Organisation des salons

dommenjoz@gmail.com

Amaury PITHOIS

amaury.pithois@gmail.com

Vincent VOUZELAUD

Tir, balistique

vincent.vouzelaud@vouzelaud.com

Charte des chasseurs de grand gibier

La Charte de Saint Germain, rédigée en 1956 sous la plume de François Sommer et de Claude Hettier de Boislambert, définit toujours la vision actuelle et les orientations de l'association.

Le grand gibier constitue un admirable patrimoine naturel. Toutes les espèces doivent en être sauvegardées et leur qualité maintenue, pour le bénéfice de tous ceux qui aiment, respectent et utilisent la nature.

La chasse, à qui incombe la régulation du gibier, doit donc maintenir dans nos massifs boisés de plaine ou de montagne une vie animale aussi abondante et variée que possible. Elle doit également

veiller à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à la pérennité de la forêt et à ce que les légitimes intérêts des agriculteurs et des sylviculteurs ne soient pas lésés.

Compte tenu de ces impératifs, et au-delà des règlements que chacun a l'obligation de respecter, les chasseurs de grand gibier doivent orienter leur activité vers une véritable gestion des populations sauvages.

En conséquence, leurs principaux objectifs se définissent ainsi :

- Favoriser la chasse et la gestion durable du grand gibier en France, quand les prélèvements sont équilibrés et pratiqués dans le respect de l'animal.
- Acquérir le meilleur niveau possible de connaissances en matière de biologie, d'éthologie et d'écologie de la grande faune.
- Veiller à la conservation des milieux naturels nécessaires à la vie de la faune sauvage.
- Améliorer les procédés de chasse et les modes de gestion des populations, notamment grâce à des plans de chasse quantitatifs et qualitatifs adaptés.
- Savoir mettre en oeuvre des méthodes modernes d'aménagement des territoires pour rendre plus favorables les conditions d'existence du grand gibier et diminuer ses dégâts.
- Veiller sur l'état sanitaire et l'évolution qualitative des populations.
- Considérer que le trophée n'est pas un but en soi et ne doit faire l'objet d'aucune compétition.
- Utiliser les armes et les munitions les plus adéquates, en s'efforçant de pratiquer les tirs dans les meilleures conditions de sécurité, d'efficacité et de la façon la plus humanitaire possible.
- Promouvoir la recherche systématique de tout grand gibier blessé à l'aide d'un chien spécialement éduqué, chaque animal perdu étant à inscrire comme un échec cynégétique et un gâchis de ressources naturelles.
- Favoriser la lutte contre le braconnage, qui constitue une atteinte grave à la conservation de la nature.
- Participer à une action associative qui a pour but de promouvoir une gestion cynégétique compétente et raisonnée du grand gibier.



Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

Association reconnue d'utilité publique

60, rue des Archives -75003 PARIS

www.ancgg.org
contact@ancgg.org

Retrouvez-nous sur :

